

Salute

Journal d'information
du Groupement Hospitalier de Haute-Corse



Dossier

Le regroupement
des maternités

Edito

- La mise en œuvre de la loi RIST sur notre territoire insulaire le 3 avril dernier a été et reste un véritable challenge pour l'ensemble de la communauté hospitalière.
- Pour mémoire, la loi RIST vise à plafonner la rémunération des praticiens intérimaires à l'hôpital public.
- Cette ambition, pour plus d'équité dans le traitement des médecins titulaires investis dans la vie de l'hôpital et les remplaçants/intérimaires indispensables à la continuité de fonctionnement de nos services, n'est pas nouvelle puisque la loi date de 2016.
- Toutefois la complexité de sa mise en œuvre et le contexte de pandémie ont successivement justifiés son report.

Si les centres hospitaliers de notre GHT sont attractifs pour recruter des médecins sur du moyen/long terme, il n'en demeure pas moins que leurs besoins de remplacements et de renforts sont élevés notamment pendant la période estivale. C'est donc une véritable épreuve qui s'est présentée aux hôpitaux publics pour maintenir son offre de soins.

Nous tenons ici à remercier tous les acteurs qui se sont impliqués et continuent à chercher au quotidien des solutions pour garantir à toute la population de Haute-Corse un accès aux soins dans le respect de la nouvelle loi.

Nous voulons mentionner les médecins titulaires qui ont répondu présents dans toutes les situations de tension, les médecins intérimaires qui ont fait le choix de s'investir durablement dans nos services sous de nouveaux statuts, la direction et le service des affaires médicales de nos établissements qui réalisent un travail exceptionnel pour traiter des centaines de propositions de recrutement, les médecins chefs de pôles et de services qui se mobilisent et se réorganisent avec les équipes médicales et en lien avec la direction pour répondre aux besoins des patients, les soignants qui s'adaptent avec un grand professionnalisme à chaque réorganisation, l'Agence Régionale de Santé qui a coordonné et soutenu nos établissements dans chacune de leurs difficultés.

Nul doute qu'après la gestion de la crise COVID, l'épreuve de la mise en application de la loi RIST marquera l'ensemble de la communauté hospitalière. Comme pour la gestion de la pandémie, la mobilisation concertée de tous les acteurs publics a permis de relever le défi... mais à quel prix !

Que chacun d'entre vous trouve ici la reconnaissance et les remerciements que vous doivent les usagers d'un **service public hospitalier toujours présent !**

Mme Danielle BOURCELET
Directrice du Centre Hospitalier de Calvi Balagne

M. Christophe ARNOULD
Directeur du Centre Hospitalier de Bastia

Mme Charlotte LHOMME
Directrice du Centre Hospitalier de Corte-Tattone

Salute n°02 - juin 2023

Rédacteurs en chef :

M. Christophe ARNOULD, Directeur du Centre Hospitalier de Bastia.
Mme Charlotte LHOMME, Directrice du Centre Hospitalier de Corte-Tattone
Mme Danielle BOURCELET, Directrice du Centre Hospitalier de Calvi Balagne

Vous souhaitez nous rejoindre ou avez une idée d'article ?

Pour donner votre avis sur ce journal interne, témoigner sur votre quotidien

Contactez-nous : morgane.moscardini@ch-bastia.fr - 04.95.59.11.28

2

Sommaire

3-4

DOSSIER

5-6

DU CÔTÉ DU GHT

7

DU CÔTÉ DE CORTE

7

DU CÔTÉ DE CALVI

8

FOCUS RH

8

EN BREF

9

LA VIE
DANS LES PÔLES

10-11

ZOOM SUR...

11

LES RECRUTEMENTS
MÉDICAUX

11

FLASH INFO

Dossier

Regroupement des maternités

Depuis plusieurs mois, l'équipe de la maternité du Centre Hospitalier de Bastia, en lien avec les professionnels du territoire, se sont préparés pour accueillir les patientes de la clinique Maynard à compter du 26 mai 2023.

Un groupe de pilotage, composé de médecins, sages-femmes, auxiliaires de puériculture salariés ou libéraux, s'est réuni mensuellement afin de définir une organisation optimale des prises en charge sur l'ensemble du territoire.

Les parcours de soins ou de santé pré et post natal sont définis en lien avec les professionnels de la ville et de l'hôpital afin de garantir la sécurité et la qualité des prises en charge au plus proche du domicile des futures mamans. Une attention particulière a été portée aux femmes résidant dans des secteurs éloignés comme Calvi, Corte ou Ghisonaccia. Nous souhaitons renforcer ces consultations avancées limitant ainsi les déplacements pour les femmes.

Pour absorber une augmentation d'activité avoisinant les 40%, la maternité du Centre Hospitalier de Bastia s'est étoffée sur le plan structurel en aménageant une unité d'explorations fonctionnelles permettant de prendre en charge des situations complexes en regroupant plusieurs examens comme l'échographie, les monitorings ou encore l'amniocentèse.

Dans d'autres situations, il est nécessaire d'avoir des avis de spécialistes comme par exemple les diabétologues en lien avec le suivi obstétrical. Pour cela, une sage-femme référente est présente du lundi au vendredi et travaille en étroite collaboration avec l'obstétricien de garde. L'intérêt de cette unité permet d'optimiser dans un même temps les prises en charge et de renforcer la surveillance. Ces dossiers spécifiques sont discutés chaque semaine en réunion de concertation pluridisciplinaire. Par ailleurs, 2 lits supplémentaires sont installés en suites de naissance, permettant d'accueillir les patientes supplémentaires.

Afin de garantir une qualité de vie au travail et une disponibilité pour chaque femme, couple et nouveau-né, les équipes sont renforcées ; sages-femmes et auxiliaires de puériculture ont rejoint nos équipes dès le 1er juin tant sur les postes de jour comme de nuit. Le travail en binôme auxiliaires de puériculture/sage-femme sur une amplitude de 12h jour/nuit facilite l'organisation des séjours et des sorties précoces. Les auxiliaires de puériculture et sages-femmes sont en intégration tout le mois de juin, leur permettant d'appréhender les circuits hospitaliers et de se familiariser avec de nouvelles pratiques. Ils ont tous et toutes un parrain/marraine au sein de l'équipe maternité en guise de référent. L'ensemble des professionnels sont satisfaits.

De nouvelles activités seront mises en place :

ateliers liés aux soins du nouveau-né comme le portage et les séances d'informations pédagogiques relatives à la santé environnementale vont être instaurés. En effet, l'équipe est sensibilisée depuis plus d'un an à la qualité de l'environnement nécessaire au bon développement du fœtus et du nouveau-né.

La maternité de l'hôpital de Bastia s'inscrit dans la démarche Eco-maternité, dont le leitmotiv est : « un polluant de moins, une chance de plus ». Par ailleurs, la maternité de Bastia est pilote pour développer le concept des «1000 premiers jours» auprès des futurs parents.



Equipe du pôle Mère-Enfant
du Centre Hospitalier de Bastia



3



Salle de naissance



Chambre individuelle - Maternité



Salle d'accouchement «Natura»

Focus travaux

Depuis plusieurs semaines, les services techniques du Centre hospitalier en lien étroit avec l'équipe d'encadrement de la maternité travaillent à la réorganisation des locaux du service de gynécologie-obstétrique afin d'accueillir dans de bonnes conditions nos nouvelles parturientes.

Ainsi, dans les locaux de l'ancien bloc obstétrical, une zone dite d'explorations fonctionnelles a d'ores et déjà été créée : elle inclut une salle d'échographie et un bureau médical attenant, une salle de monitoring ainsi qu'un office pour le personnel amené à travailler dans ce secteur.

Les travaux sont désormais terminés, le mobilier livré et le matériel biomédical en commande a été mis en place à la fin du mois de mai.

Au sein du service de maternité, une importante redistribution des locaux est également en cours avec l'ouverture de deux lits supplémentaires, le déménagement de l'office du personnel dans une nurserie et l'installation dans dix chambres simples de meubles lave-bébé.

Cette innovation permettra ainsi aux jeunes parents de bénéficier d'un peu d'intimité avec leur nouveau-né.

Le coin parents actuel va également être rénové afin d'y créer une ambiance moins hospitalière et plus détendue. L'ensemble de ces aménagements est terminé depuis la fin du mois de mai !



Douche commune

Baignoire bébé

4

Du côté du GHT

Certification du Groupement Hospitalier de Haute-Corse

L'année 2023 sera marquée par la certification HAS des établissements du GHT selon la nouvelle version intitulée « Certification des établissements de santé pour la qualité des soins ». C'est le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne qui a lancé le top départ avec la réception d'une équipe d'experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé du 9 au 11 mai 2023. Les visites des Centres hospitaliers de Corte et de Bastia sont quant à elles programmées respectivement en octobre et novembre 2023.

Objectifs : La visite de certification a pour objectif d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés par les établissements de santé. Cette nouvelle version mise en œuvre depuis 2021 se veut simplifiée, recentrée sur le soin et les patients afin de donner du sens et de la clarté aux professionnels et aux usagers.

Principes d'organisation : Lors de la visite, les experts-visiteurs évaluent le niveau de la qualité des soins en s'appuyant sur le référentiel de certification qui comporte 15 objectifs répartis en 3 chapitres : le **patient**, les **professionnels** et l'**établissement**.

Ces objectifs sont déclinés en critères qui peuvent être **transversaux**, communs à l'ensemble des services (*douleur, hygiène, identitovigilance, respect dignité intimité, bientraitance...*) ou **spécifiques** : selon le type d'activités réalisées (*bloc opératoire, maternité...*) ou les populations accueillies (*enfants, personnes âgées...*). Les différents critères n'ont également pas tous le même niveau d'exigence, 17 critères sont identifiés comme « impératifs », c'est-à-dire correspondant à ce qui doit être garanti et réalisé de manière systématique au sein de chaque établissement. En cas de non-respect des attendus sur ces critères, les risques de non certification seront plus importants.

Les 17 critères impératifs



Le patient

- Le consentement sur son projet de soins et ses modalités
- Le respect de son intimité et de sa dignité
- Un environnement adapté aux mineurs
- Prise en charge de sa douleur



Les équipes de soins

- Le recours à des mesures restrictives de liberté
- La check-list « Sécurité du patient » secteurs interventionnels
- L'examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie
- L'utilisation des médicaments à risque
- Le risque infectieux
- Les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie
- Les risques liés à HPPI
- L'analyse collective des EIAS



L'établissement

- Lutte contre la maltraitance ordinaire
- Un management par la qualité et la sécurité des soins
- Les SSE
- La prise en charge des urgences vitales
- Les IQSS sont pilotés

De nouvelles méthodes sont mises en œuvre par l'HAS pour évaluer ses différents critères. Leur nombre dépend de la taille et de l'offre de soins proposée par l'établissement. Cette nouvelle itération est davantage centrée sur les **soins et proche du terrain**. Les experts-visiteurs ne se contenteront pas d'évaluer ce qui est écrit ou les politiques définies par l'établissement, mais davantage les **pratiques des professionnels** et l'**expérience des patients**.

Afin de se préparer au mieux à la visite, ces méthodes sont déployées en continu au sein des 3 établissements, d'une part dans l'objectif de sensibiliser et préparer les équipes qui seront rencontrées par les experts-visiteurs et d'autre part afin de disposer d'un état des lieux nous permettant d'identifier les différentes actions à mettre en œuvre en amont des visites.

Nous remercions l'ensemble de la communauté hospitalière du GHT pour son implication dans la préparation des visites de certification. Par son engagement, chacun permet de contribuer à l'amélioration des pratiques et au développement de la culture de sécurité.

Pour plus d'informations sur la certification pour la qualité des soins



Visite de certification du Centre Hospitalier de Calvi Balagne

La visite de certification du Centre Hospitalier de Calvi s'est déroulée du 9 au 11 mai 2023 et a été réalisée par 2 experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé : Mme Nelly RUBBENS, coordonnateur de la visite et le Docteur Lucille BARBA.

Durant la visite, les différentes méthodes d'investigation de la HAS ont été déployées auprès des professionnels de terrain. Les experts-visiteurs ont salué la disponibilité et la bienveillance dont nos soignants ont su faire preuves tout au long de ces rencontres.

Côté professionnels, le ressenti était de même permettant ainsi des échanges fructueux pour décrire leurs quotidiens auprès des patients, malgré un « stress » bien naturel en pareil circonstance.

A l'issue de leurs « investigations terrain » et selon la formule consacrée de la HAS, les experts-visiteurs ont dégagé les points forts et les axes d'amélioration

5

qu'ils nous ont présentés dans un premier temps, à la gouvernance et en présence de M. Christophe ARNOULD, directeur du Centre Hospitalier de Bastia et de Mme Marie-Ange SANTINI, directrice adjointe de la qualité et de la gestion des risques, puis en réunion plénière à tous les professionnels de l'établissement.

Ces résultats « à chaud » sont plutôt encourageant même si la prudence doit rester de mise dans l'attente des résultats officiels et définitifs qui seront rendus d'ici quelques semaines après passage du dossier du Centre Hospitalier de Calvi en commission de certification HAS.

Cybersécurité : un enjeu majeur pour les établissements de santé

La lutte contre la cyber criminalité est devenue une priorité de l'état. Les établissements hospitaliers ne sont pas épargnés par ce phénomène : plus de 80 établissements touchés en 2020 et tout proche de nous, le Centre Hospitalier de Castelluccio a vu récemment son système d'information arrêté pendant plusieurs semaines pour cause de virus informatique accompagné d'une demande de rançon (*ransomware ou rançongiciel*).

Nous devons nous préparer, car la question en matière de sécurité informatique n'est plus de savoir si nous allons être touché, mais quand nous allons l'être et comment le gérer.

Depuis 2 ans, le Centre Hospitalier de Bastia, qui porte le Système d'information des établissements du Groupement Hospitalier de la Haute-Corse, est entré dans une démarche de renforcement de la sécurité. Les actions portent sur la sensibilisation des acteurs notamment sur la bonne utilisation de la messagerie et la reconnaissance des mails dangereux, la politique de plus en plus contraignante sur les codes strictement personnels, les mots de passe renouvelés régulièrement et de plus en plus complexes, la suppression des clés USB, l'authentification forte (envoi de code par SMS pour les accès distants), etc...

Le GHT a reçu des aides financières spécifiques (*France RELANCE*) de près de 190 000 €. Dans un premier temps, il s'agissait de réaliser le plan de sécurisation informatique de l'établissement. Il se décompose en deux phases : une **phase de formalisme** (rédaction de la politique de sécurité du système d'information, charte utilisateur, etc.) et une **phase technique** afin de réaliser des opérations de tests d'intrusion, d'audits techniques, et la mise à niveau des infrastructures : logiciels cyber, serveurs, réseau et postes de travail.

Les équipes ont revu aussi le PCA (*Plan de Continuité d'Activité*) qui formalise les procédures techniques à mettre en œuvre en cas d'arrêt des services, mais également les procédures dégradées organisationnelles à mettre en place dans les services pour permettre aux établissements de fonctionner en cas de crise : comment organiser de façon dégradée l'accès aux prescriptions informatisées, aux étiquettes, aux plannings, au DPI, etc..

Il est à noter enfin que le GCS SIRS-CO, qui porte les actions communes aux sept établissements de Corse dans le domaine des systèmes d'information, a recruté un responsable sécurité des systèmes d'information pour mener les actions dans ce domaine pour tous les établissements. Cet ingénieur spécialisé de grande expérience prendra ses fonctions en septembre 2023 et sera hébergé dans les locaux du Centre Hospitalier de Bastia.

C'est dans ce contexte que des simulations d'attaques par ORANGE CYBER DEFENSE ont été organisées afin de se préparer en cas d'attaque. A cette occasion, une cellule de crise a été constituée dans chaque établissement (*direction, médecins, cadres ...*). Ces cellules ont été soumises à des annonces d'attaque et ont dû répondre en terme d'organisation à la crise décrite. L'objectif est de tirer les enseignements et les améliorations à prévoir pour optimiser la résilience des établissements à ces situations.



Exercice de simulation d'une cyberattaque au sein du Centre Hospitalier de Bastia



6

Du côté de Corte

Un cran supplémentaire dans la sécurisation des chimiothérapies

Grâce aux soutiens financiers des associations d'utilisateurs, le Centre hospitalier Corte-Tattone a pu acquérir une nouvelle hotte dédiée à la préparation des chimiothérapies, ainsi qu'un système de vidéosurveillance pointu.

L'unité de préparation est désormais équipée d'un système innovant de contrôle vidéo de préparation des chimiothérapies « DRUGCAM », basé sur un ensemble de caméras miniatures qui contrôlent les différentes étapes de la préparation (*reconnaissance des flacons de médicaments et lecture du volume de la seringue*) et guide le préparateur pas à pas durant sa manipulation. Il signale immédiatement toute erreur de flacon ou de volume prélevé, ce qui rend le risque de préparation quasi nul.

Même si la préparation des chimiothérapies faisait déjà l'objet d'un double contrôle humain, l'acquisition de cet

équipement permet d'augmenter d'un cran la sécurisation des préparations et de rassurer le patient.

Ce projet d'un montant de 77 000€ a été financé en totalité grâce aux dons des associations.

Nous remercions vivement la **Marie-Do**, la **Ligue Contre le Cancer**, la **Mutuelle de Corse** et son commissaire aux comptes pour leur soutien à l'hôpital de jour de Corte.



Du côté de Calvi

Le Centre Hospitalier Calvi Balagne obtient sa labélisation « Hôpital de Proximité »

Si la loi de Santé du 24 juillet 2019 permettait de revisiter le périmètre d'action des hôpitaux dit « de proximité » en leur conférant des missions revisitées, c'est le décret puis l'ordonnance de mai 2021 qui en instaure les modalités de fonctionnement et les critères à « cocher » pour obtenir cette labélisation, concrétisant ainsi les engagements pris au sein de la stratégie de transformation du système de santé « Ma santé 2022 » et du Ségur de la santé.

Les pré-requis indispensables pour l'éligibilité à ce label sont de disposer d'un service de médecine, de consultations avancées, d'un accès à un plateau technique d'imagerie, de biologie médicale, d'équipements de téléradiologie et de partenariats forts ville-hôpital autant de points et de missions qui font la force de notre établissement.

Dans ce contexte, le Centre Hospitalier de Calvi a déposé son dossier de labélisation auprès de l'ARS

de Corse en décembre dernier. En date du 18 avril 2023, le CH de Calvi était informé de l'obtention du précieux sésame. Précieux à plus d'un titre, notamment quant à la reconnaissance de l'établissement et son indispensabilité sur le territoire balanins, mais aussi parce qu'il permet d'obtenir des financements, socles de fonctionnement.

Ainsi les 2 établissements périphériques du GHT de Haute-Corse disposent du label « Hôpitaux de proximité ».



7

Focus RH

Le déploiement de GESFORM dans le cadre de l'entretien professionnel

La campagne d'évaluation des professionnels est un moment fort de l'année et un élément central de la gestion des parcours professionnels.

Afin de moderniser le système d'évaluation et de l'intégrer dans une dynamique globale visant à renforcer la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC) et la gestion des parcours professionnels, l'établissement a mis en œuvre le déploiement de l'outil GESFORM pour conduire les entretiens professionnels.

L'entretien professionnel est un outil de dialogue qui doit permettre :

- De reconnaître et d'apprécier le travail des agents par un bilan annuel.
- De convenir par des engagements réciproques des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du service.
- De favoriser le déroulement des carrières et le développement des compétences individuelles et collectives.
- D'améliorer les conditions de travail.

Il est complété de l'entretien de formation qui permet d'affiner les besoins en développement de compétences de l'agent, de les prioriser et de les planifier.

Il est attendu du déploiement de cet outil :

- Une gestion plus dynamique des parcours professionnels
- La formalisation d'un temps d'échange privilégié entre l'agent et son encadrement

- La construction d'un plan de formation en lien avec les objectifs des services et les besoins individuels
- Cette démarche projet, initiée en mars 2022, a associé l'ensemble des cadres de l'établissement (*soignants, techniques, logistiques, administratifs*), ainsi que les acteurs de la DRH et de la Direction des soins. Elle repose sur une démarche GPMC structurée ayant permis une mise à jour de la cartographie des métiers et des fiches de postes associées. Un projet porté par les professionnels et qui a du sens pour l'ensemble des personnels ! **Campagne ouverte du 1er mars au 30 Juin !**

Mes remerciements aux équipes impliquées :

Les référents de terrain, sites pilotes en 2022, impliqués dans la formation des cadres :

- Audrey FILIDORI (*cadre de la pharmacie*)
- Dominique STEYER (*cadre SSR G + diet*)
- Michelle AMADEI (*coordinatrice des secrétariats médicaux*)
- Maria GAROBY (*cadre de santé sur une mission transversale qualité / GPMC*)

Les référents administratifs, administrateurs du logiciel :

- Pierre-François GRANIER
- Domitille FELZEN
- Elodie TORRE

Les pilotes :

- Elisabeth PERE
- Elodie PISELLA-CORONA
- L'ensemble du groupe GPMC

En bref...

Gestion et collecte des déchets

Depuis l'été 2022, le Centre hospitalier de Bastia est autonome dans la gestion de la collecte de ses déchets.

Cette nouvelle activité représente un budget de 1 millions d'euros pour le traitement et la collecte de cinq types de déchets : ordures ménagères, cartons, déchets d'emballage, biodéchets et depuis peu papiers.

Le Centre Hospitalier de Bastia

produit mensuellement :

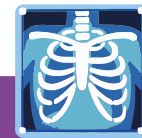
- 50 tonnes d'ordures ménagères
- Entre 16 et 18 tonnes de cartons
- 300 kilos de biodéchets (*en provenance de la cuisine et du self*)

- 1,5 à 2 tonnes d'emballages
- 650 kilos de papier (*mars 2023*)

A ces déchets s'ajoutent les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et assimilés (DASRI) dont le Centre Hospitalier de Bastia produit 26 tonnes par mois pour un montant de plus de 1 million d'euros annuels. La direction du Centre Hospitalier de Bastia invite les services à prendre des initiatives qui réduiraient notre production de déchets.



La vie dans les pôles



PÔLE PLATEAU TECHNIQUE ET MÉDICOTECHNIQUE

du Centre Hospitalier de Bastia

L'intelligence artificielle au service de la radiologie et des Urgences

Depuis quelques semaines, le service de radiologie du CH de Bastia utilise un logiciel d'intelligence artificielle (IA) pour l'aide au diagnostic des fractures des membres et du rachis pour tous les patients qui consultent aux Urgences.

Nous avons choisi le logiciel BoneView (Gleamer®), utilisé dans de nombreux CH et CHU, pour améliorer et fiabiliser le diagnostic pour les médecins urgentistes et même pour les radiologues. Cela augmente de 30% environ le diagnostic des fractures manquées en particulier en cas de lésions multiples chez les polytraumatisés.

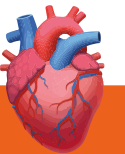
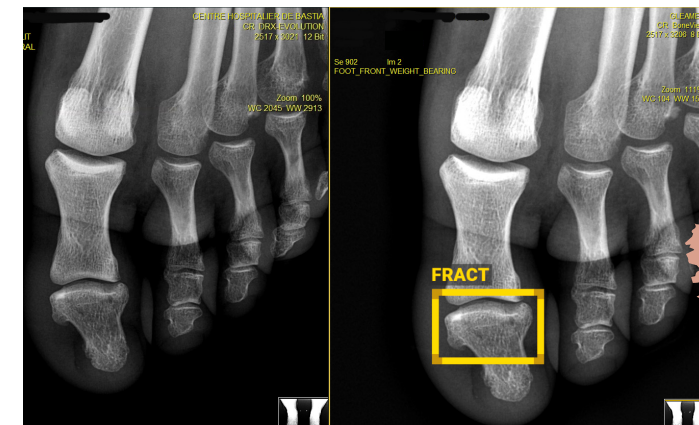
La lecture automatisée des clichés de traumatologie est effectuée à toute heure du jour et de la nuit pour tous les dossiers provenant des services des urgences et du circuit court de consultation.

Le résultat proposé par l'IA parvient aux médecins urgentistes avant même que le patient ne soit revenu du service de radiologie, avec la mention « fracture », « pas de fracture » ou « doute sur une fracture ».

Il détecte aussi les fractures costales, vertébrales (*dorsales et lombaires*), les luxations et la présence éventuelle d'un épanchement articulaire associé, même sans lésion osseuse.

Cela permet d'optimiser le flux de travail des urgentistes et des radiologues en priorisant les dossiers ou une fracture a été détectée et en réorganisant la prise en charge immédiate ou secondaire des patients. Toutes les radios sont ensuite relues par un radiologue pour une interprétation différée (*le lendemain ou le lundi après un weekend*).

Ce logiciel sera déployé rapidement dans les autres hôpitaux du GHT (Corte et Calvi)



PÔLE MÉDECINE

du Centre Hospitalier de Bastia

Le projet EvaCorse à l'honneur au Ministère de la Santé !

Le Conseil National de la Refondation (CNR) vise à mettre en œuvre une nouvelle méthode pour construire les grandes transformations dans le domaine de la santé.

Dans ce contexte, «EvaCorse», projet d'expérimentation de l'article 51, porté par le SSR cardio-vasculaire du Centre Hospitalier de Bastia et dont le référent du projet est le Docteur Antoine FAURE, cardiologue et responsable du SSR, a été sélectionné et présenté devant le Ministre de la santé.

Il permet aux patients avec une indication de réadaptation cardiaque habitant à plus d'une heure de route d'un centre de réadaptation cardiaque d'avoir une prise en charge au plus proche de leur domicile.

Ainsi, 6 séances sont réalisées de manière habituelle, puis 14 séances au plus près de leur domicile en maison de santé.



De gauche à droite : Madame Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention ; Docteur Antoine FAURE, responsable du SSR cardio-vasculaire du Centre Hospitalier de Bastia et porteur du projet «EvaCorse» ; Docteur François AGOSTINI, Président du Conseil d'Administration de la Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé (FCCIS) et médecin à la Maison de santé de Calenzana ; Monsieur François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention ; Docteur Marie-Hélène PIETRI-ZANI, Conseiller médical à la Direction de l'Organisation des Soins à l'ARS Corse

L'équipe de la Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT)

«La vie après la mort»

Comment se compose l'équipe du CHPOT ?

L'équipe est composée de 4 infirmiers coordinateurs : Alice, Nathalie, Alain et Séverine, d'un médecin coordinateur et d'une cadre de santé.

Comment se déroule un don d'organe ?

Le don d'organes est possible chez les patients en état de mort encéphalique. La mort encéphalique signifie que le cerveau du patient n'est plus perfusé, il ne peut plus assurer ses fonctions vitales. Le diagnostic de mort encéphalique est fait par les réanimateurs qui constatent cliniquement l'absence totale de conscience, d'activité motrice, de reflexe du tronc cérébral et de respiration. D'autres examens sont réalisés afin de confirmer l'arrêt circulatoire cérébral.

Après avoir eu confirmation du diagnostic de mort encéphalique, le patient est déclaré décédé. L'équipe de la CHPOT vérifie sur le Registre National des Refus (RNR) si le patient a exprimé son refus d'être prélevé. Si le RNR ne relève pas d'opposition, l'équipe de la CHPOT reçoit les proches afin de s'assurer qu'il n'ait pas fait part de son opposition au don de manière écrite ou orale.

«Quand la famille est reçue, notre rôle est d'expliquer la mort dans un but bienveillant. Nous essayons de les recevoir dans de bonnes conditions car nous savons que l'annonce est douloureuse. Ce que l'on recherche à savoir, c'est l'opposition du défunt. En France, selon la loi, tout le monde est donneur sauf si le donneur a exprimé son refus de son vivant à ses proches, à ses amis ou si la personne est inscrite sur le registre national des refus. Trop souvent, les gens n'en n'ont jamais parlé entre eux et se sentent démunis quand il s'agit de nous répondre. Pour donner, il n'y a pas de limite d'âge, le diabète, l'hypertension, l'insuffisance rénale... par exemple ne sont pas des contre-indications.»

Si le patient était opposé au don, les proches doivent retranscrire ses dires sur un formulaire de recueil de l'opposition. «Lorsqu'un don d'organes est enclenché, cela devient une course contre la montre». L'équipe se met en lien avec l'Agence de biomédecine et transmet toutes les informations recueillies. Elle vérifie par des résultats de bilans sanguins et d'imageries que le donneur potentiel n'est porteur d'aucune maladie qui pourrait être transmise à un receveur.

Une fois que tous les éléments sont réunis, c'est l'Agence de Biomédecine qui s'occupe de la répartition des organes, c'est elle qui gère la liste des patients en attente d'organes. Le patient est prélevé au sein du bloc opératoire du Centre Hospitalier de Bastia. Durant la phase au bloc opératoire qui peut durer jusqu'à 7h entre la préparation du donneur et le prélèvement des greffons, plusieurs équipes préleveuses interviennent. Après le prélèvement, le corps du

défunt est restitué à la morgue afin que la famille procède aux funérailles. «Nous gardons le lien avec les familles afin de les informer du déroulé de la procédure si elles le souhaitent. Nos équipes respectent les souhaits et les demandes de la famille. Parfois, les familles nous demandent de dire un mot au patient ou de mettre une musique, alors nous faisons en sorte que leurs vœux soient respectés».

Dans les hôpitaux greffeurs, les équipes de transplantation sont sur le coup. Dès que la procédure de don est enclenchée, le receveur est informé et préparé pour le bloc opératoire. «Pour le cœur par exemple, le receveur doit être greffé dans les 4h qui suivent le prélèvement».

En Corse, il existe deux centres préleveurs : au Centre Hospitalier de Bastia et d'Ajaccio. En 2022 au Centre Hospitalier de Bastia, sur 15 patients diagnostiqués en état de mort encéphalique, seulement 4 ont pu être prélevés. «Cela permet tout de même de greffer 14 personnes». Les 11 autres patients qui n'ont pas pu donner étaient soit opposés, soit porteurs d'une maladie contre indiquant le don. Actuellement en Corse, plus de 60 personnes sont en attentes d'une greffe d'organes.

Le Centre Hospitalier de Bastia est habilité à prélever le cœur, les poumons, le foie, les reins, l'intestin, le pancréas... Mais également les cornées, les valves cardiaques, les artères...

Pour Séverine, infirmière depuis 18 ans, dont 5 en soins palliatifs et en fin de vie ; «c'est une autre facette du travail d'infirmière». Elle a intégré l'équipe il y a tout juste 1 an et demi : «Être dans l'équipe de la CHPOT, c'est un véritable travail d'accompagnement. Je me sens utile. Finalement, le don d'organes, c'est la continuité de la vie. Chaque situation se vit différemment. Pour certaines familles, le don d'organes donne un sens à la mort de leur proche».

«Très peu de gens savent ce que nous faisons. Certains pensent qu'en dehors des moments de régulation d'un don d'organe, nous n'avons pas d'activité mais c'est un métier à part entière. Nous organisons des formations intra-hospitalières, des actions de sensibilisation grand public, assurons la veille réglementaire et documentaire, menons des actions d'amélioration des pratiques et des prises en charge.... C'est un aspect du métier que personne ne connaît. C'est un métier très prenant qui peut impacter nos vies personnelles».

Equipe du CHPOT du Centre Hospitalier de Bastia



Un dernier mot Séverine ?

«Je veux que la population sache que ce métier particulier qui est le nôtre permet aussi de sauver des vies, que le don d'organes et de tissus existe même au Centre Hospitalier de Bastia, bien que souvent décrit comme un petit hôpital ou

avec une offre de soins incomplète, que nous réalisons de belles choses. Je veux surtout que la population comprenne que le don d'organes, il faut en parler autour de soi et ne pas hésiter à nous contacter et à nous poser des questions, nous sommes là pour y répondre».

Les recrutements médicaux

CH BASTIA

Dr Joséphine FRANCESCHI
Dermatologue

Dr Jérôme BERGE
Neuroradiologue interventionnel

Dr Marie-Pierre PERQUIS
Pneumologue

Dr Basile KERLEROUX
Neuroradiologue interventionnel

Dr Federico SACCHETTI
Neuroradiologue interventionnel

Dr Mauro GUARINO
Chirurgien thoracique

Dr Jean-Marc FAUCHEUX
Neurologue

Dr Alice SAVESCU
Gynécologue-obstétricienne

Dr Cyrielle VERGIAT
Médecin généraliste (service de pédiatrie)

CH CORTE

Dr Catherine DESMOULINS
Médecin interniste (partagé Calvi-Corte)

Dr Sebastian ZUBRIGEN
Médecin interniste-Urgentiste

Sélections régionales de la 47ème de la compétition nationale des métiers WorldSkills

Les Instituts de Formation de Bastia ont participé, le 24 mars 2023, à la compétition régionale du concours WorldSkills au Palais des Congrès d'Ajaccio.

Ambre, Ivana, Fabio et Jean Rémi, étudiants infirmiers de troisième année, coachés par une équipe de formateurs, ont représenté les Instituts de Formation de Bastia durant ces sélections et ont ainsi été évalués sous la forme d'une série de mises en situations, au sein de quatre environnements de travail : domicile des patients, résidence ou maison de soins, service hospitalier, et centre de jour.

L'intérêt professionnel de ce concours régional a été la participation à une belle aventure humaine qui caractérise très bien le métier d'infirmier.

Nos étudiants en soins infirmiers ont bien démontré que l'accompagnement d'un patient est un art-métier qui demande lui aussi un talent



Ambre Acquaviva, gagnante du concours régional des métiers

Flash info

particulier. Durant ce concours régional, Ambre Acquaviva a été sélectionnée et intégrera l'équipe Corse des Métiers ; Elle portera haut les couleurs de l'IFSI à l'occasion de la 47ème édition de la compétition nationale des métiers qui aura lieu à Lyon du 14 au 16 septembre 2023.

Constituant une opportunité inédite de valoriser les métiers et les formations, le comité d'organisation WorldSkills Lyon 2024 œuvre depuis fin 2021 pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes afin de relever ensemble et à l'échelle du pays, un grand défi pour la jeunesse, l'économie et la société.

Ancré dans un contexte économique inédit, cet événement d'ampleur internationale a pour ambition de mobiliser la jeunesse autour de la valorisation de l'excellence de ses compétences afin de répondre aux enjeux de notre société aujourd'hui et dans le futur.



11

10

Zoom sur...

22 juin 2023

23^{ème} journée nationale du don et de la greffe d'organes,
et de reconnaissance aux donneurs



Marre du papier ?
Voici la version dématérialisée !

La greffe d'organe et de tissus permet de sauver ou d'améliorer de nombreuses vies, en France :

- > Près de **6 000** greffes par an ;
- > Plus de **63 000** personnes qui vivent grâce à une greffe d'organe ;
- > **28 000** personnes sont toujours dans l'attente d'une greffe.
- > Près de **1 000** personnes qui décèdent dans l'attente d'une greffe...

Tous donneur

Jeune, âgé, malade ou en bonne santé... on est tous donneurs potentiels. La loi rappelle que tout le monde est donneur d'organes sauf si l'on a exprimé son refus de son vivant. Dès 13 ans, on peut s'inscrire sur le registre national des refus (registrenationaldesrefus.fr).

C'est pour cela qu'en parler autour de soi est important afin d'exprimer sa volonté.

Anonyme

Celui qui reçoit un organe ou un tissu ne saura jamais qui lui a donné. La famille du donneur peut savoir ce qui a été prélevé et si la greffe s'est bien passée.

Quels organes, quels tissus ?

Le prélèvement d'organes peut concerner le rein, le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin. Pour les tissus : valves cardiaques et cornées.

Toujours gratuit

La loi interdit de recevoir de l'argent pour un don d'organes ou de tissus.

C'est un acte solidaire et complètement gratuit.

Comment le corps du donneur est-il rendu à la famille ?

Le prélèvement est un acte chirurgical effectué au bloc opératoire, dans les mêmes conditions et avec le même soin que pour une personne en vie.

Les incisions sont refermées et recouvertes par des pansements. Si les cornées sont prélevées, elles sont remplacées par des lentilles transparentes.

Aucun frais n'est demandé à la famille du défunt. Après l'opération, le corps est rendu à la famille, qui peut réaliser les obsèques selon les souhaits du défunt.



Centre Hospitalier de Bastia
BP 680 - 20604 Bastia Cedex
Tél. 04 95 59 11 11 | <https://www.ch-bastia.fr/>
Centre Hospitalier de Bastia
Centre Hospitalier de Bastia – Page officielle



Centre Hospitalier de Corte
Avenue du Neuf Septembre - 20250 Corte
Tél. 04 95 45 05 00
<https://www.chi-corte-tattone.fr/>
Centre hospitalier Corte-Tattone



CENTRE
HOSPITALIER

Centre Hospitalier de Calvi Balagne
Lieu Dit, Guazzole, 20260
Tél. 09 74 56 57 38
www.centrehospitaliercalvibalagne.com
Centre Hospitalier Calvi Balagne

